

DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 20 février 2019, à compter de 18 h 30,
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe

Dossier n^{os} : D08-01-19/B-00012 et D08-01-19/B-00013
Propriétaire(s) : Barin Ozerdinc
Emplacement : 1995, avenue Lenester, (888), avenue Melwood
Quartier : 7 - Baie
Description officielle : Partie du lot 1, plan enr. 300416
Zonage : R1GG
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

Le propriétaire souhaite démolir la maison existante et lotir son bien-fonds en deux parcelles distinctes. Il est proposé de construire une maison isolée sur une parcelle et il est prévu construire une autre maison isolée sur l'autre parcelle.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, le propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions. La propriété est représentée par les parties 1 et 2 du plan 4R préliminaire qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Partie	Adresse municipale
B-00012	20,28 m	22,78 m	462,0 m ²	1	1995, avenue Lenester
B-00013	22,78 m	20,28 m	449,8 m ²	2	888, avenue Melwood

LES DEMANDES indiquent que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.